

L'immigration dans les collectivités de petite taille, rurales et nordiques

Lara Dyer
Directrice, Politique et programmes d'immigration économique (régional), Direction générale de l'immigration

31 octobre 2019



L'IMMIGRATION AU CANADA

CONTEXTE



En 2019,
le Canada accueillera
330 000 immigrants

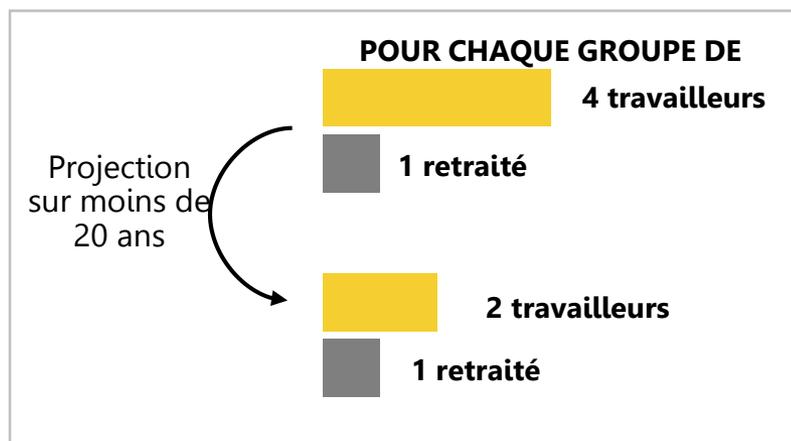
Près de **60 %** d'entre eux seront
sélectionnés en fonction de leur
capacité à **contribuer** à l'économie
canadienne

En 2018 – **81 %** des résidents
permanents admis se sont établis dans
les **10 plus grandes villes** au Canada

– 58 % des nouveaux RP se trouvaient à Toronto,
à Montréal et à Vancouver
Environ **87 %** des immigrants
économiques s'établissent en
Ontario, en Colombie-Britannique
et au **Québec**



● La population canadienne vieillit



IMMIGRATION AU CANADA

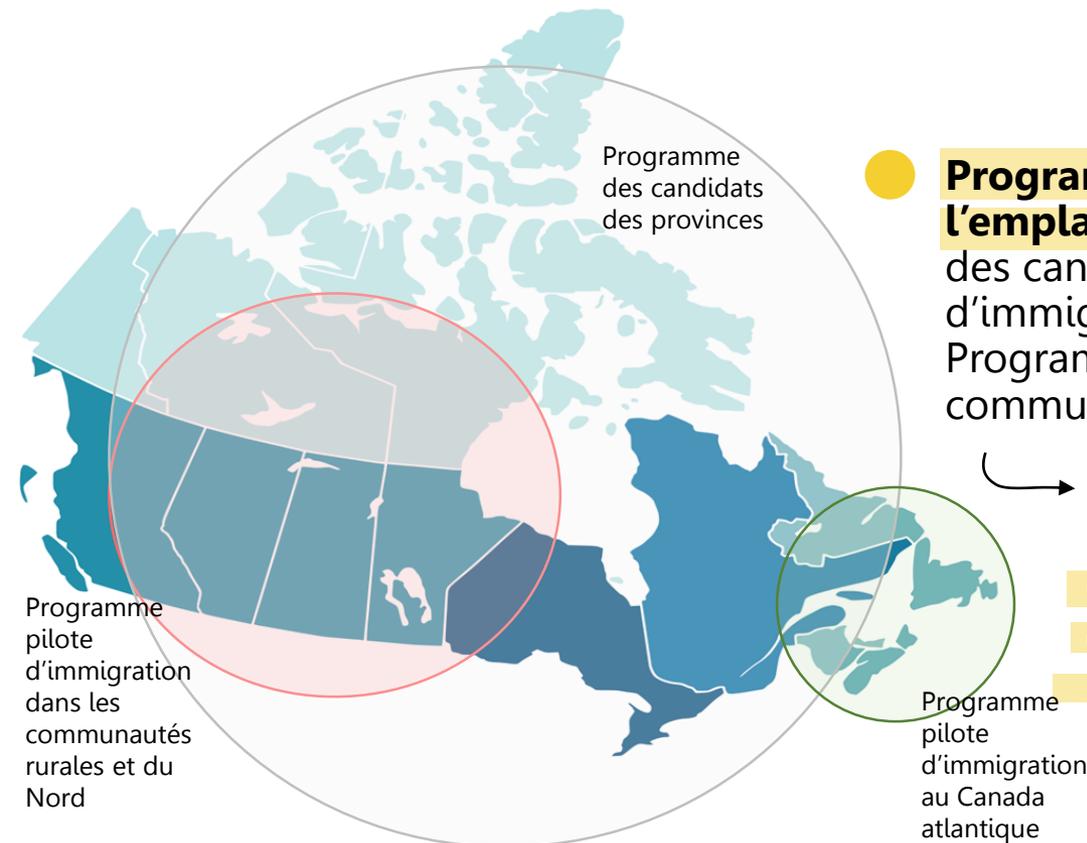
CONSÉQUENCES À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

- Les changements économiques et démographiques au Canada se font **davantage** sentir dans **certaines régions**, dont les **régions rurales**

↳ Ce qui **freine** la croissance économique, les employeurs ayant de la difficulté à doter les postes

- **Programmes et projets pilotes axés sur l'emplacement géographique** : Programme des candidats des provinces, Programme pilote d'immigration au Canada atlantique et Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord

↳ Ils offrent aux petites collectivités éloignées une occasion **d'attirer des ensembles de compétences précis** à l'appui du **développement économique** et de la **rétenion à long terme.**



PROGRAMMES D'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONAUX

Le Programme des candidats des provinces, le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique et le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord sont **conçus** pour aider à répartir les **avantages de l'immigration** et à combler les pénuries de main-d'œuvre **locales**.

Comment :

- 1) Appui au développement économique régional en comblant les besoins du marché du travail**
- 2) Indépendance économique**
- 3) Rétention**

PROGRAMME DES CANDIDATS DES PROVINCES

OBJECTIF :

Le Programme des candidats des provinces (PCP) offre aux provinces et aux territoires l'occasion de répondre à leurs besoins particuliers relatifs au développement économique et au marché du travail, en plus de répartir les avantages de l'immigration économique à l'échelle du pays.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Complémentarité

Le PCP sert de complément aux programmes d'immigration fédéraux, qui accordent la priorité au capital humain par rapport à l'emplacement géographique.

Souplesse

Les provinces et territoires collaborent avec IRCC à concevoir des volets qui répondent à leurs besoins particuliers en immigration et en main-d'œuvre, ce qui comprend l'élaboration de critères de désignation.

Innovation

Le PCP témoigne d'une plus grande volonté de mettre à l'essai des approches nouvelles et novatrices à l'immigration.

PUBLIC CIBLE



Travailleurs



Entrepreneurs



Étudiants étrangers

PROGRAMME DES CANDIDATS DES PROVINCES

Leçons retenues

NOS CONSTATATIONS

- 1 Au fil de l'évolution du PCP, il faut accroître la participation des provinces et territoires à l'immigration alors qu'ils s'engagent dans une période de croissance économique importante.
- 2 Le PCP est devenu la principale source d'immigration économique pour bon nombre de provinces et territoires, et il ne cesse de prendre de l'ampleur.
- 3 Les candidats du PCP affichent des taux élevés de rétention et d'établissement économique dans les provinces et les territoires.
- 4 Il faut poursuivre les efforts visant à améliorer la mesure du rendement afin de mieux évaluer les résultats des nouveaux volets et programmes pilotes et de mettre en commun les pratiques exemplaires en place dans les provinces et les territoires.

BESOIN DE PROGRAMMES PILOTES RÉGIONAUX

Le **Programme pilote d'immigration au Canada atlantique** et le **Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord** mettent à l'essai des approches novatrices pour régler les problèmes démographiques et économiques chroniques, répartir les avantages de l'immigration au-delà des grandes villes et favoriser le développement économique régional et la croissance des marchés du travail régionaux.

PRÉOCCUPATIONS COURANTES



Vieillessement de la population et faible taux de fécondité

La population du Canada atlantique âgée de plus de 65 ans a augmenté de 5,17 % au cours des dix dernières années, comparativement à une augmentation de 3,46 % à l'échelle nationale.

En plus de la baisse des taux de natalité, qui sont maintenant inférieurs à la moyenne nationale, les employeurs de l'Atlantique, des régions rurales et du Nord ont de nombreux défis à relever pour combler les besoins en main-d'œuvre à l'échelle locale.



Besoin de main-d'œuvre qualifiée

La hausse constante du nombre d'emplois vacants dans les collectivités de l'Atlantique, des régions rurales et du Nord entraîne des pressions croissantes sur la main-d'œuvre pour les entreprises de toutes tailles.



Incidence sur les services sociaux

Le vieillissement et le déclin de la population ont de nombreuses répercussions sur les services publics, les programmes sociaux et les infrastructures (p. ex. universités, écoles secondaires, petites entreprises, hôpitaux et services bancaires).

Les deux projets pilotes ont **intégré les services d'établissement** dans leur conception afin de favoriser la rétention à long terme des nouveaux arrivants.

PROGRAMME PILOTE D'IMMIGRATION AU CANADA ATLANTIQUE (PPICA)

Le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique a été lancé en 2017, dans le cadre de la **Stratégie pour la croissance de l'Atlantique**, dans le but de créer des conditions propices à la rétention et à la croissance économique dans les provinces de l'Atlantique.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

①

Axé sur les employeurs

Les employeurs jouent un rôle actif dans le recrutement et le maintien en poste des candidats, offrant du soutien aux nouveaux arrivants.

②

Plan d'établissement exigé

Les participants et les membres de leur famille reçoivent un plan d'établissement pour favoriser leur intégration dans la communauté et leur rétention à long terme.

③

Nouveaux partenariats et approche à l'exécution de programmes

La collaboration se poursuit entre IRCC, les gouvernements provinciaux, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et les fournisseurs de services d'établissement.

NOS CONSTATATIONS

De mars 2017 à 2019



Les employeurs envisagent pour la première fois d'avoir recours à l'immigration pour combler les pénuries de main-d'œuvre, mais ont besoin de soutien (mode de service réservé).



L'établissement ne repose pas sur une formule universelle. Les employeurs offrent du soutien supplémentaire.



Les provinces, les fournisseurs de services et l'APECA ont joué un rôle essentiel pour lancer le programme pilote et créer un contexte propice à sa mise en œuvre.

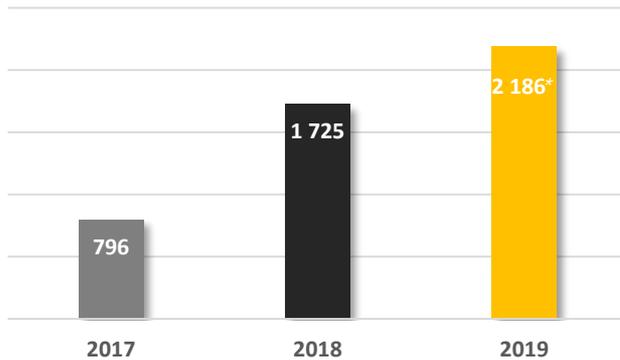


Élément d'une stratégie de développement économique globale visant à stimuler la croissance économique.

PROGRAMME PILOTE D'IMMIGRATION AU CANADA ATLANTIQUE (PPICA)

Taux de participation et résultats préliminaires

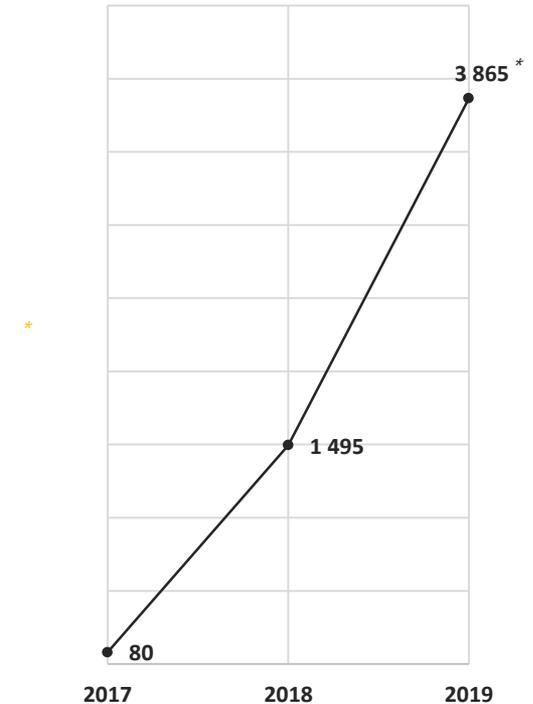
Employeurs désignés



Offres d'emploi remises



Admissions



**Plus de
5 200**

évaluations des besoins et aiguillages réalisés par les fournisseurs de services pour les demandeurs principaux et les membres de leur famille qui les accompagnent.

*Données en date du 31 juillet 2019

PROGRAMME PILOTE D'IMMIGRATION DANS LES COMMUNAUTÉS RURALES ET DU NORD (PPICRN)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES



Perspectives
économiques
importantes

+



Services complets
de soutien **axés sur**
la communauté =

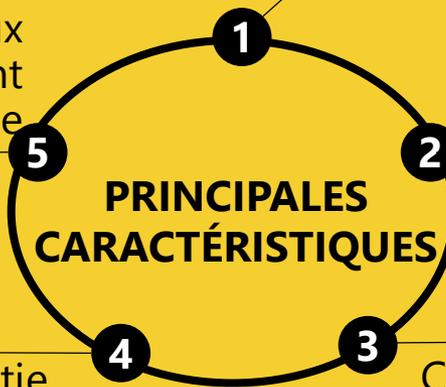


**Sentiment
d'appartenance**
favorisant la rétention
et l'établissement
économique

Reposant sur la communauté
et adapté aux besoins locaux
en développement
économique

Axé sur la rétention et à
l'indépendance économique des
nouveaux arrivants

Axé sur les résultats et
assorti d'un cadre de
résultats solide



Représente une partie
de la solution, mais n'est
pas la seule solution

Complémentaire à d'autres
initiatives fédérales et
provinciales

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES D'ÉTABLISSEMENT DU PPICRN

Le programme pilote vise la rétention à long terme des nouveaux arrivants, de sorte que les communautés participantes **s'engagent à appuyer l'établissement et l'intégration** des personnes qui arrivent par l'entremise du PPICRN.

Plus précisément, elles s'engagent à :

- **faire valoir les avantages** de l'immigration auprès des membres de la communauté et des employeurs;
- **jumeler les nouveaux arrivants** avec des membres bien établis de la communauté qui peuvent les encadrer et les appuyer;
- mettre en contact les nouveaux arrivants avec les **services d'établissement** et d'autres services sociaux essentiels après leur arrivée.